

AR Prefecture

063-200070712-20230607-20230706_16-DE
Reçu le 21/07/2023
Publié le 21/07/2023

N° 20230706-16

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JUILLET 2023 à 18H30

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS

contact@cctdm.fr

04.73.53.24.71

www.cctdm.fr

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 29 juin 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 6 juillet 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Isabelle ROCHE-LACOMBE, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s en exercice :

58

Conseiller.e.s présent.e.s :

35

Suppléant.e.s ayant voix
délibérative :

2

Conseiller.e.s représenté.e.s :

11

Total votants :

48

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe BLANCHOZ à Bernard VIGNAUD
Mohammed OULABBI à Philippe CAYRE
Patrick SAUZEDDE à Marina DA COSTA
Pépita RODRIGUEZ à Jean-Pierre DUBOST
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER
Rachel BOURNIER à Tony BERNARD
Hélène BOUDON à Martine MUNOZ
Pierre CONTIE à Catherine PAPUT
Francis ROUX à Éric BOUCOURT
Jean-François DELAIRE à Sophie DELAIGUE
Caroline GUELON à Pierre ROZE

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Michel LAVEST, Daniel BERTHUCAT, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Alexandra VIRLOGEUX, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, André DEBOST.

Conseiller.e.s ayant voix délibérative : Christine PETRUCCI, Patrice BION

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**PLAN DE FINANCEMENT DE L'ÉTUDE
« DESTINATION GRAND AIR »**

Rapporteur : Frédéric CHONIER, Vice-Président

AR Prefecture

063-200070712-20230607-20230706_16-DE
Reçu le 21/07/2023
Publié le 21/07/2023

Vu la délibération n° 20230119-02 du bureau communautaire portant sur la convention de groupement de commandes d'une étude de développement du plus grand espace VTT de France – Destination Grand Air

Considérant que la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a été désignée comme coordonnateur du projet, c'est à elle que revient l'initiative de solliciter des subventions auprès des partenaires du projet.

« Destination Grand Air » est actuellement le plus grand espace VTT de France avec plus de 3 000 km de sentiers balisés de tous niveaux répartis sur un espace inscrit entre les villes de Vichy, Thiers, Ambert Montbrison et Roanne.

Cet espace VTT s'est construit à partir du dynamisme du tissu associatif local et de la volonté des élus locaux à contribuer au financement de ces associations, du balisage et de l'entretien des sentiers.

Le maillage étant quasiment réalisé, il reste à :

- Promouvoir cet espace VTT,
- Le faire émerger sur le marché national, voire international,
- Organiser une offre adaptée.

C'est pourquoi, les communautés de communes d'Ambert Livradois-Forez, du Pays d'Urfé, de Thiers Dore et Montagne et les Communautés d'agglomération de Vichy, du Roannais et de Loire-Forez ont décidé de s'associer pour engager une étude qui portera sur :

- La structuration de l'offre,
- La définition d'un positionnement marketing,
- La proposition de mise en place d'une gouvernance qui assurera la pérennité du projet.

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a été désignée coordonnateur du projet et une convention de groupement de commandes a d'ores et déjà été établie.

Le Bureau d'études Atémia Holding a été retenu lors de la CMAPA du 25 mai 2023 pour un montant HT de 41 350.00 euros, soit 49 620.00 euros TTC.

Le plan de financement du projet est établi comme ci-après :

Dépenses		Recettes	
Etude	41 350,00 €	CD63	15 000,00 €
		CR AURA	13 080,00 €
		CD42	5 000,00 €
		EPCI (CC Pays d'Urfé, CC Ambert Livradois-Forez, CC Thiers Dore et Montagne, Vichy Communauté, Loire Forez Agglomération, Roannais Agglomération	8 270,00 €
Montant HT	41 350,00 €	Montant HT	41 350,00 €
TVA	8 270,00 €	TVA	8 270,00 €
Montant TTC	49 620,00 €	Montant TTC	49 620,00 €

AR Prefecture

063-200070712-20230607-20230706_16-DE
Reçu le 21/07/2023
Publié le 21/07/2023

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le plan de financement tel que présenté ci-dessus ;
- **Sollicite** des financements auprès des différents partenaires financiers ;
- **Autorise** le président à signer tout document relatif à la présente délibération.

TOTAL VOTANTS : 48

Conseillers présents : 37

Représentés : 11

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 48


Pour : 48

Contre :

Abstentions :

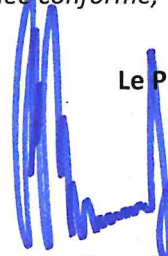
Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon



AR Prefecture

063-200070712-20230607-20230706_16-DE
Reçu le 21/07/2023
Publié le 21/07/2023